



**Du 20
au 30
Mars**

**PRINTEMPS
GAGNANT!**

Règlement

La mairie et L'union du commerce de Saint-Saulve organisent la 3^e édition de " Commerces en fête: Printemps gagnants ! ".

**Du 20 au 30 mars 2025,
chez les commerces participants à l'animation.**

LISTE DES COMMERÇANTS PARTICIPANTS:

EAUZONE SPA – ALLIANZ SAINT-SAULVE – Bulle de Douceur – Hélène Opticiens
Au Ch'ti 33 – Pierres et Chakras – Benoit Audition – Amani Institut – L'Art des Fleurs
Au bouquet de julia – Ferme du Pas de l'Ayau – POINT 2 COM – Brasserie du Héron
BOUCHERIE CHARCUTERIE TRAITEUR DE CONINCK – A TOUS POILS – Rêve de bien être
Shampoo – Vins et Délices – Sab&co – Boucherie poirette – Ecoute et vous – OPTIC2000
Esprit de Fête – Station Total Energies – HAIR DU TEMPS

CONDITIONS:

Une seule participation par personne/foyer, par jour et par commerce.

Pour participer au jeu, nous conseillons aux commerçants d'offrir un ticket à partir de 15€ d'achat. S'ils veulent offrir les tickets à certains clients sans minimum d'achat, les commerçants sont libres de le faire.

Avant le 4 avril 2025, les gagnants des lots offerts par la mairie doivent appeler Léa Bougeant afin de convenir d'un rendez-vous et de le récupérer.

Attention, si les gagnants ne se manifestent pas auprès de Léa Bougeant avant le 4 avril 2025, les lots seront perdus.

GAINS À GAGNER :

- Une illustration de la ville de Saint-Saulve
- Un sachet de boules de graines de fleurs sauvages à planter.
- Un pot de tourbe biodégradable avec des graines de tournesol
- Des étiquettes pour pot à planter pour les pots à semis.
- Un nichoir à construire.
- Un bon pour un spa chez Eau Zone Spa à Saint-Saulve pour 2 personnes.
- Une paire de solaire chez l'opticien Saint-Saulvien de votre choix d'un montant maximum de 75€. (Hélène Opticiens, le collectif des lunetiers ou Optic 2000).
- Un bouquet, une composition ou une plante chez le fleuriste Saint-Saulvien de votre choix, d'un montant maximum de 50€ (Art des fleurs ou Au bouquet de Julia).
- 150€ en bons d'achat, offerts par l'UCASS, à dépenser chez les adhérents de l'association.

COMMENT JOUER?

Votre commerçant offre à son client, un ticket à gratter à partir de 15€ d'achat dans son commerce, dans la limite des stocks disponibles.

Le client gratte la zone argentée sur le ticket.

" PERDU " : vous n'avez malheureusement pas gagné.

" SURPRISE " : le client doit demander la surprise au commerce chez qui il a obtenu le ticket. Le commerçant lui remettra l'un des goodies qu'il a en stock.

" Vous avez gagné une illustration de Saint-Saulve " : les clients doivent demander leur illustration auprès du commerce chez qui ils ont obtenu leur ticket.

Bon chez Eau Zone/ bon pour une paire de solaire / bon chez un fleuriste Saint-Saulvien / bon offert par l'UCASS: les clients doivent prendre contact avec Léa Bougeant, manager de centre-ville pour convenir d'un rendez-vous afin de leur remettre leur prix.

CONTACT:

Léa Bougeant
Manager de centre-ville Saint-Saulve
l.bougeant@grandhainaut.cci.fr
07 87 39 38 55

